CAISSE D'EPARGNE
de Midi-Pyrénées
Vous être utile.

CERTIFICAT DE DÉPÔT DE FONDS

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Midi-Pyrénées, Banque Coopérative régie par les articles 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 380 785 440 euros, ayant son siège social 10, avenue Maxwell – 31100 Toulouse, inscrite au RCS de Toulouse sous le numéro 383 354 594, Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07019431 – carte professionnelle : transactions sur immeubles et fonds de commerce n°T1773, Garantie Financière 110 000 euros, représentée par Adrien BELLAY, en qualité de chargé d'affaires professionnelles

Dûment habilitée à cet effet,

Certifie,

- Avoir reçu en dépôt la somme de 250 € (deux cents cinquante euros), représentant le montant des apports en numéraire libérés sur le compte
 N° 08 009383562 , de la SAS A CHACUN SON HISTOIRE – SAINT-SATURNIN dont le siège social est situé 6 RUE LUCIN CHASERANT 72650 SAINT-SATURNIN, au capital social de 250 €€ (deux cents cinquante euros);

- Avoir reçu du (des) déposant(s) une liste comportant le nom, prénom et domicile des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux pour le compte de la société en formation, à savoir :

 . 250€ (deux cents cinquante euros) de Monsieur Charles-Emmanuel GROUBERMAN-TERRIAGA

- Avoir constaté la concordance entre les versements et les sommes indiquées comme versées par chaque actionnaire sur la liste des actionnaires qui lui a été remise.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Toulouse, le 19 avril 2024
En 4 exemplaires originaux(*).

Signature + Cachet

Bellay Adrien

CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRENEES FENOUILLET 068

(*)Un exemplaire pour la Société en formation, deux exemplaires pour le Greffe, un dernier exemplaire pour un éventuel enregistrement (pour conférer date certaine au document).